ARC 55, 69

Monsieur Trecourt docteur en Medecine, Chirurgien Major de l'Hopital de Rocroy; a envoyé à l'academie, une observation sur un abcés a la tête, evacué par l'oreille droite avec hemorragie, arretée et guerie par les injections d'une décoction d'agaric. j'ay été chargé par l'academie de luy en faire mon raport, et pour la satisfaire, j'auray l'honneur de luy offrir l'abregé sommaire de l'observation. M.r trecourt scay que l'art n'a d'autre remede, pour les abces renfermés dans la boete osseuse que le trepan; la nature c'est quelquefois frayés des voyes que nous n'aurions oser esperer. je trouve dans Vanderwiel, page 51. et 52. Borellus et hippocrate cités; le premier, histoire et observation rare de medecine et de phisique, dit avoir eu soin d'une personne, qui apres une cruelle cephalalgie rebelle a tous remedes, fut guerie subitement apres la rupture d'un apostême du cerveau, et apres l'evacuation du pus par la bouche, par le nez, par les oreilles, et par les yeux. Le second, aphorisme 10. 6.eme section, dit que celuy qui a une douleur excessive de la tête est guerie si le sang, le pus, ou l'eau sort par les narines, par la bouche, ou par les oreilles.

Malgré ses autoritées, nous n'en sommes pas plus instruits, et dans c'est cas, comme dans beaucoup d'autres, il ne nous reste que d'être spectateur, et a admirer les ressources de cette sage conductrice.

Monsieur Trecourt raporte qu'un soldat qui apprenoit a toucher de la caisse, senti une sensation doulourreuse a la tête du coté droit. cette douleur augmenta et se fixa derriere l'os pierreux, en tirant vers la partie superieure de l'occipital, et repondoit a l'oreille interne. la fievre se mit de la partie; il fut a l'hopital de Vesel, et y reçu des secours qui calmerent ces accident pour un tems. arrivé a Rocroy, les douleurs se reveillérent. il entra en mars 1761. dans l'hopital de cette ville, ou il reçu une seconde fois un

[stamp]

soulagement qui luy fit quiter l'hopital, et luy permirent de
reprendre ses exercices. a une troisième rechute, l'abcès se fit jour
par l'oreille droite; et il rendit dans la nuit un demy Gobelet
de pus ~~très~~ fœtide, qui continua a couler jusqu'au six Novembre
de la même année. alors les douleurs devinrent inexprimables;
on le ramena a l'hopital, ou Mr. Trecourt n'épargna rien
de ce que l'art prescrit, pour le tirer de cet Etat. dans la Nuit,
il se fit une Evacuation de matière purulente, environ de la
quantité de deux Grands Gobelets: puis de sang vermeille,
comme de celuy qui sort d'une artere; la saignée ~~du pied~~
du pied calma cette hemorragie, qui recommencera apres
quarante huit heure, malgré des injections d'infusions de
plantes astringentes, et vulneraire, et le miel rosat. Mr.
Trecourt evalüe l'évacuation de se sang arterielle, a une livre
Edemie. trois jour apres, l'hemorragie reparut, et fut plus
considerable que les deux précedentes; le malade tomba dans
une syncope, et on le tint pour Mort longtemps. une potion
cordial, donnée par cuillerée de demie heure, en demie heure,
le rapella a la vie. dans la crainte d'une quatrième hemorragie,
Mr. Trecourt fit faire l'injection avec une infusion d'agaric,
et atribüe la cessation de se formidable accident a ce remede;
mais on peut luy objecter, que la Grande foiblesse, arrivée
apres cette perte de sang considerable, peut-être la seule
et unique cause, qui en ait empeché le retour; d'ailleurs les
épreuves que Mr. Trecourt a faite sur l'agaric, ne peuvent
nous instruire en aucune façon, sur sa vertu astringente;
il dit luy meme l'avoir employée dessechée, et si vielle,
qu'elle pouvoit se reduire en poudre; se deffaut d'attention
me porte a croire, que l'academie ne peut faire aucun
usage de l'observation de Mr. Trecourt, soit pour l'abcès
qu'il croit, qui s'est formé dans le cerveau, et qui selon

luy à pû s'evacuer par l'oreille, à la faveur du canal
d'Eustachi, en supposant que ce sujet avoit des ouvertures
au l'ambri du timpan, comme la remarqué Valsalva, dans
plusieurs cadavres: soit par ce qu'il n'a pas pris assez de
précautions, pour nous donner une analise exacte de l'agaric;
soit enfin, qu'il ne me paroit rien moins que constaté,
que ce soit par l'injection de son infusion, que l'hemorragie
ce soit arrestée. L'academie veut des faits clairs, et surs dans
ses observations; et non pas des suppositions toutes gratuites.

Leger

ACADEMIE DE MEDECINE

n.º 158.